Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260521-260501-DE

DEPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE LANNION

MAIRIE DE PLUZUNET
TI KER PLUNED

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 21 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de conseillers présents à la séance : 14
Nombre de conseillers absents : 1
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0
Nombre de votants : 14
Date de la convocation : 13 mai 2026
Date d'affichage : 13 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Romuald COCADIN, Maire

Étaient présents : Romuald COCADIN, Maire, Mesdames Patricia LE QUÉRÉ, Patricia BEAUZELS, Eve ERNOULT, Edith CONGARD, Marie-Ange HERVO, Clervie LE CORRE, Josiane LE TALLEC conseillères municipales ; Messieurs Gaétan DAVAÏ, Jean-Marie INTEM, Philippe GASNIER, Benoit LE CARLUER, Patrick LE ROUX, Paul PRIGENT, conseillers municipaux.

Absent : M. Joseph LE MOAL

Mme Clervie LE CORRE est nommée secrétaire de séance.

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Délibération n° 26.05.01

Objet : Installation classée – SARL TREGOR BIOGAZ

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une enquête public est ouverte du 13 avril 2026 au 18 mai 2026, en mairie de Plouaret concernant la demande présentée par la SARL TREGOR BIOGAZ, dont le siège est situé au lieu-dit « Lann Aman » à Plouaret, pour être autorisée, à cette adresse, à faire évoluer la capacité de traitement de l'unité de méthanisation de 14,7 à 50 tonnes par jour et la nature de ces intrants (apport d'autres déchets non dangereux), construire une fosse de stockage du digestat liquide et un bâtiment de stockage déporté au lieu-dit « Le Lagnou » à Plouaret et mettre à jour le plan d'épandage du digestat.

Par courrier du 12 mars 2026, la Préfecture des Côtes d'Armor, sollicite l'avis du conseil municipal de Pluzunet sur ce dossier.

Entendu l'exposé de Monsieur Xavier LE GOFFgérant de la SARL TREGOR BIOGAZ, présentant sa structure et son projet d'évolution.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212202451-20260521-260501-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

EMET un avis favorable pour ce projet.

Fait et délibéré, à Pluzunet les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,
Clervie LE CORRE

Le Maire,
Romuald COCADIN

MAIRIE DE PLUZUNET
22140 (Côtes d'Armor)

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Saint-Brieuc dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat